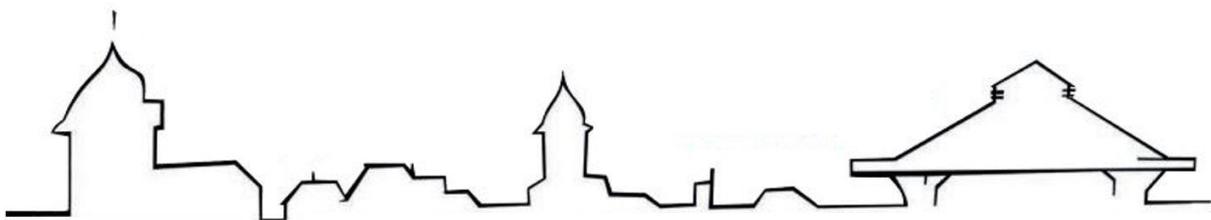
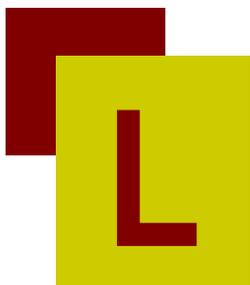




Rapport d'activité des services municipaux

Année 2022





LE MOT DU MAIRE

Éric MIQUEL, Maire de Montréjeau



Ancien employé de l'usine de cellulose Fibre Excellence de Saint-Gaudens.

Président de la Communauté des Communes Nebouzan-Rivière-Verdun de 2001 à 2014.

Maire de Montréjeau depuis mars 2008.

Conseiller communautaire et membre du bureau de la Communauté des Communes Cœur & Coteaux du Comminges depuis 2020.

Après une crise sanitaire d'une ampleur inimaginable, nous étions en droit d'espérer des jours plus cléments pour nos administrés, mais aussi pour la collectivité locale que nous sommes. La première crise énergétique mondiale et les problématiques économiques et sociales qui en découlent sont désormais au cœur de nos préoccupations, avec un impact particulièrement marqué pour notre municipalité et notre administration.

Ce contexte impose de nouveaux modes de travail au sein des services municipaux ainsi qu'un fonctionnement adapté de la mairie envers les habitants et la mise en place du projet communal pour lequel l'équipe municipale a été élue.

Une réflexion a donc été menée en interne afin de rationaliser et d'optimiser autant que faire se peut, les moyens humains et matériels des services municipaux de notre commune, tout en maintenant la qualité de service rendu à nos usagers, avec même l'objectif de l'améliorer.

L'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services avec son regard neuf et expérimenté sur nos pratiques, a été l'occasion d'insuffler une nouvelle culture professionnelle au sein des services municipaux et un nouveau dynamisme de travail de notre collectif qui se doit d'être plus performant.

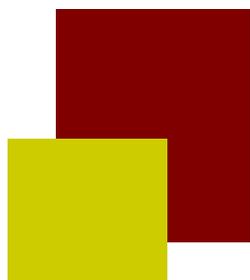
Dans le cadre du pilotage des orientations stratégiques de la collectivité qu'elle doit mener et de la conduite des projets municipaux qui en découle, son appropriation de l'environnement et des éléments de conjoncture s'est matérialisée par un diagnostic exhaustif et clair de nos ressources, que ce soit en matière de finances publiques locales comme en termes de ressources humaines.

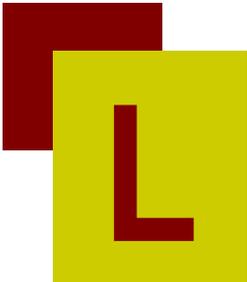
Une analyse financière rétrospective sur une période significative a donc été initiée afin de faire ressortir les orientations notables de la municipalité et d'identifier les marges de manœuvre et les risques financiers possibles. En faveur d'une gestion maîtrisée et de l'optimisation de nos ressources, l'élaboration d'une stratégie financière et fiscale pluriannuelle a ensuite été proposée. Y ont été intégrés les grands axes de gestion qui guident la municipalité en place, les mesures d'économies ainsi que les seuils d'alerte.

La politique de gestion des ressources humaines de la commune a également été formalisée afin de la rendre lisible, en s'appuyant notamment sur la réglementation statutaire et les pratiques professionnelles en cours, en recensant tous les documents cadre RH, et en travaillant sur une feuille de route émanant de l'actuel mandat municipal.

Ce diagnostic nous permet désormais de définir une voie à suivre pour répondre aux enjeux actuels dont la transformation profonde en si peu de temps aura des conséquences durables sur nos modes de vie et de travail.

Plus qu'un simple rapport d'activité, ce document synthétise notre action constante et résolue au service des Montréjeulaises et des Montréjeulais.





LE MOT DE LA DIRECTRICE

Charlotte SAULNERON, directrice générale des services



Docteur diplômé de l'université Paris-Sorbonne (2010).

Master 2 de droit, économie et gestion, mention administration publique - spécialité management public (2015).

Institut régional d'administration de Metz (2014-2015).

9 ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé.

14 ans d'expérience professionnelle dans le secteur public en établissement public (universités), à l'international (Institut Français d'Ecosse), en ministères (bureau du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, direction du budget), et dans les services déconcentrés de l'Etat (Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes).

Alors que nous pensions que les moments les plus difficiles étaient derrière nous, 2022 a été une année de crise, plus seulement sanitaire mais également énergétique et économique. Désormais, au sein des services municipaux, chaque geste, chaque décision du quotidien doivent être repensés pour répondre aux nouvelles exigences du monde qui nous entoure, et à la qualité du service rendu à laquelle nous nous devons.

L'efficacité d'une administration publique repose sur la qualité de son organisation. Comme la majorité des collectivités locales, le mode de fonctionnement adopté par la commune de Montréjeau était fondé sur une approche verticale en mode silo. Chaque agent ou service fonctionnait ainsi de manière autonome, sans lien étroit ni partage d'information avec le reste de l'organisation. Or, ce mode de fonctionnement historique avait en 2022 de lourdes conséquences en termes de finances, de qualité et de délais.

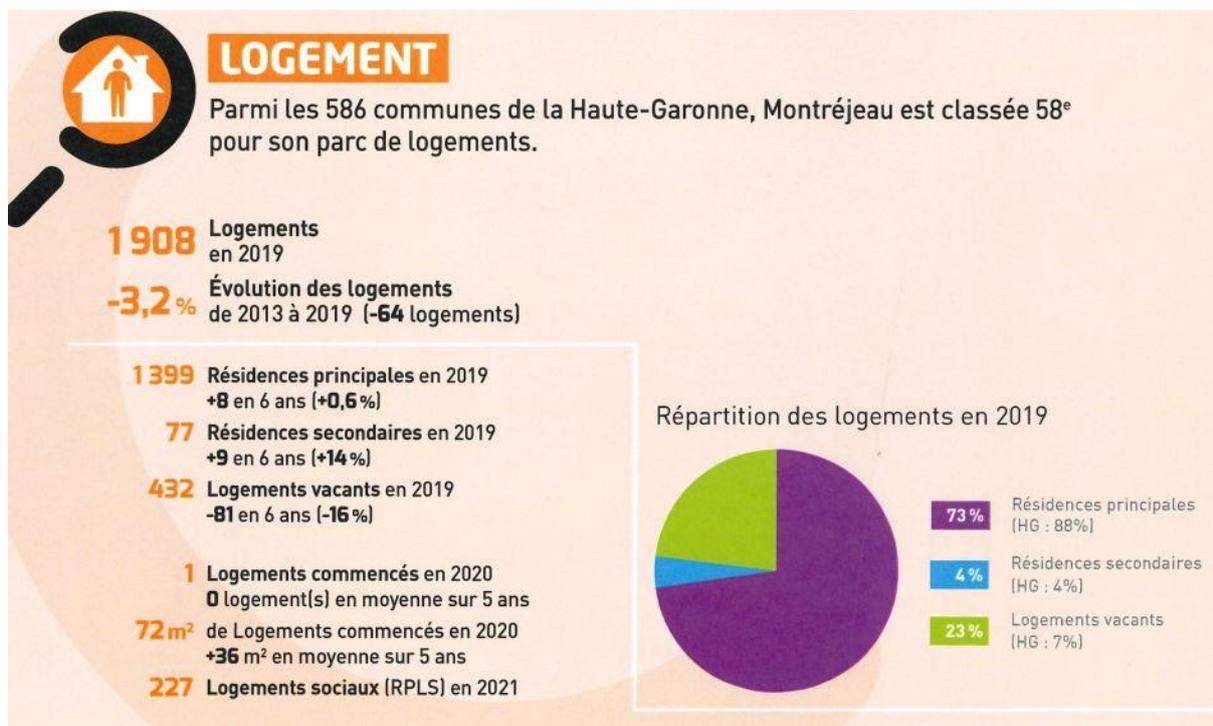
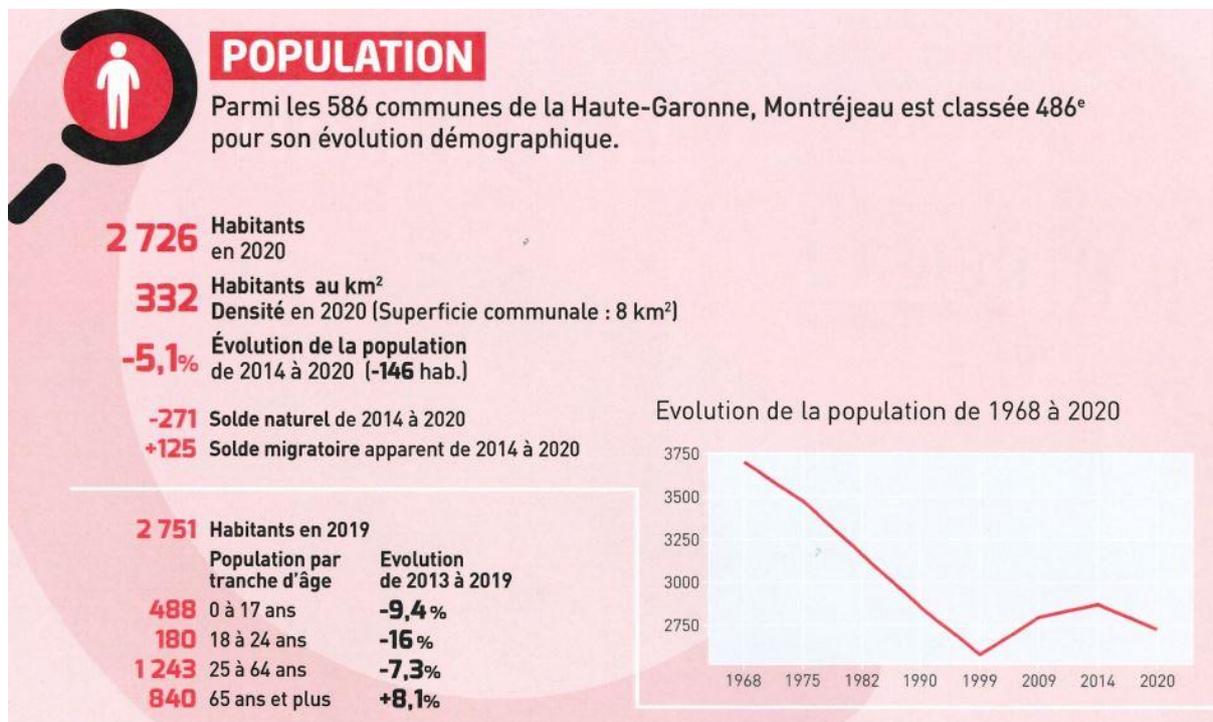
Maintenant que cette réorganisation des services a été effectuée, en étroite collaboration avec Monsieur le Maire, selon une approche décloisonnée plus transversale et transparente, notre administration peut désormais faire face de manière adaptée et efficace aux enjeux qui sont les nôtres et dont ce premier rapport d'activité des services municipaux de la commune de Montréjeau retrace les prémices. Cette organisation reste toutefois à stabiliser et à faire vivre au quotidien auprès de l'ensemble des agents publics de la commune.

Ainsi, les chantiers réalisés en 2022 ont été indispensables à la réalisation en cours des projets menés en 2023 : une réflexion sur la gestion du parc automobile communal est désormais engagée afin d'optimiser et de rationaliser les coûts engendrés sur ce secteur ; l'évaluation de nos contrats et marchés a été enclenchée pour atteindre des gains d'économie substantiels dans notre fonctionnement courant ; la mise en place d'une gestion mutualisée interservices des fournitures courantes, administratives et spécifiques est prévue dans les prochains mois... La commune va également se doter d'un schéma immobilier définissant la stratégie choisie en la matière. Ces démarches de rationalisation et d'optimisation des ressources de la collectivité sont en faveur d'une meilleure efficacité de l'action des services municipaux, soit la capacité d'obtenir le maximum de résultats avec le minimum de moyens. Ces changements concernent l'ensemble des contribuables qui nous font confiance dans la gestion de la dépense publique, d'où l'importance de rendre ce rapport d'activité public.

Au sein des équipes, la volonté de la direction est désormais de développer la performance de chaque collaborateur qui compose les services municipaux, grâce à des objectifs individuels et collectifs clairs, quantifiables, et un plan de formation adapté afin que chaque agent public puisse répondre au quotidien au besoin de la collectivité et de ses administrés, et s'inscrire naturellement au cœur des challenges futurs.

M

ONTRÉJEAU EN BREF





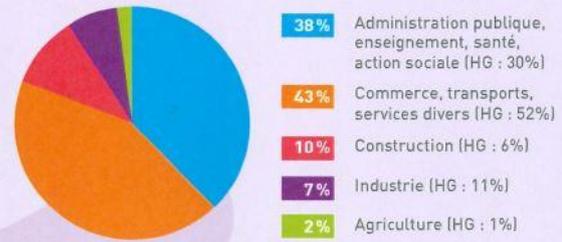
ÉCONOMIE

Parmi les 586 communes de la Haute-Garonne, Montréjeau est classée 56^e pour son nombre d'emplois.

- 1 166** Emplois en 2019
- +13** Évolution de l'emploi de 2013 à 2019 (+1,1%)
- 2** Habitants pour 1 emploi en 2019

- 24,3 %** Taux de chômage en 2019
- 1 060** Population active de 15 à 64 ans en 2019
- 73** Emplois salariés dans l'artisanat (01/2022) (105 établissements)
- 5** Agriculteurs exploitants en 2019
- 16 947 €** Revenu moyen des foyers fiscaux en 2020 (Haute-Garonne : **28 850 €**)
- 550** Établissements actifs (07/2022) dont **80** en Économie Sociale et Solidaire

Emplois localisés dans la commune en 2019

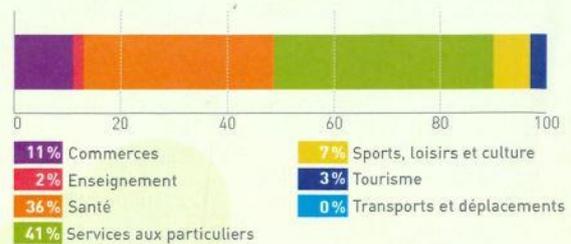


QUALITÉ DE VIE ET ENVIRONNEMENT

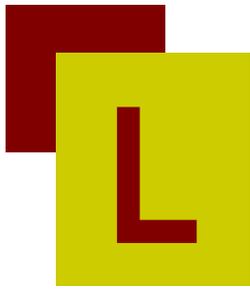
Parmi les 586 communes de la Haute-Garonne, Montréjeau est classée 443^e pour sa surface BIO.

- 2 ha** Surface BIO en 2021 (0,6% de la SAU (Surfaces agricoles utiles))
- 4,9 ha** Evolution des surfaces artificialisées 2011 à 2021 (0,6% de la surface communale)
- 92 ha** Surface naturelles inventoriées en 2022 dont 21 ha protégées
- 311 ha** Surfaces agricoles utiles (SAU) en 2021
- 91 ha** Surface de forêt
- 6 881 m** Cours d'eau
- 1** Producteurs Direct Fermiers 31 (23/10/2022)
- 24** Hébergements touristiques en 2021
- 651** Licences de pratique sportive en 2019
- 5** Monuments historiques en 2020

Répartition des Equipements en 2021



Ces données ont été fournies par l'Atlas des Territoires publié en janvier 2023 par l'Agence technique départementale de Haute-Garonne Ingénierie.



LES SERVICES MUNICIPAUX

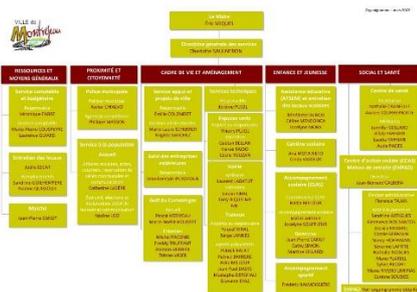
Une nouvelle organisation d'ampleur

CHIFFRES CLÉS

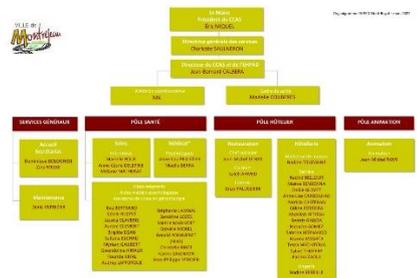
En mars 2022, **5** pôles et **14** services composaient les services municipaux, établis selon une organisation pyramidale.

4 responsables étaient donc en charge de l'encadrement de ces services.

Premier organigramme de mars 2022



Organigramme de l'EHPAD de mars 2022



Les enjeux

- ❖ Une identification des unités de travail en fonction de la spécificité et des spécificités de la collectivité
- ❖ Une meilleure compatibilité entre les compétences détenues et le poste occupé
- ❖ Une meilleure répartition du travail
- ❖ Un projet municipal positionné au cœur de l'organisation
- ❖ Une plus grande adaptation des agents à des enjeux ou à des problématiques conjoncturels

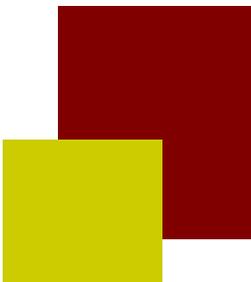
Les réalisations

L'organigramme des services municipaux, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS compris), a été actualisé et présenté dès le début de l'année 2022. L'organisation y a été matérialisée telle qu'elle a été présentée par les agents de la commune et par le Maire suite à la récente arrivée de la directrice générale des services le 17 janvier 2022. Ce premier organigramme a été construit selon les grands domaines relevant de la compétence de la mairie de Montréal. Il traduisait aussi les actions prioritaires de la municipalité telles que la politique de santé par exemple.

Cette organisation des services a connu plusieurs évolutions lors des quatre premiers mois de prise de fonctions de la directrice générale des services au regard du manque de lisibilité de certaines missions pour les agents comme pour les élus. Cette première bouture a ainsi été proposée au comité de pilotage (COFIL) composé du Maire et de ses six adjoints, de la directrice générale des services et de l'ensemble des responsables de service, lors de sa séance du 16 mars 2022.

Cet organigramme a permis de clarifier également la place des élus au sein des services municipaux. En effet, en l'absence d'un directeur général des services durant huit mois, les adjoints au Maire ont dû prendre en charge la gestion quotidienne des services rattachés à leur délégation (moyens matériels, gestion du personnel, activités administratives, etc.). La pluralité des acteurs qui pilotaient le fonctionnement courant de la mairie, a placé les agents municipaux en difficulté, ceux-ci identifiant difficilement leur autorité hiérarchique entre le Maire, le responsable de service et/ou le ou les adjoint(s) évoluant au quotidien à la mairie. En présence d'une nouvelle directrice générale des services, l'action des élus s'oriente de nouveau en faveur du projet municipal et de la population.

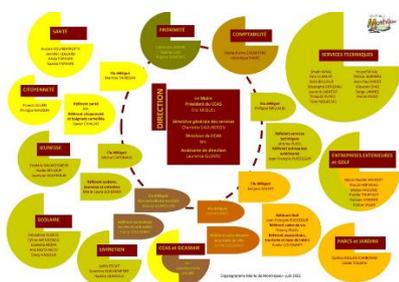
Dans une démarche de valorisation de toutes les forces internes en présence, il a été très vite fait le choix de présenter l'ensemble des agents municipaux au sein de l'organigramme.



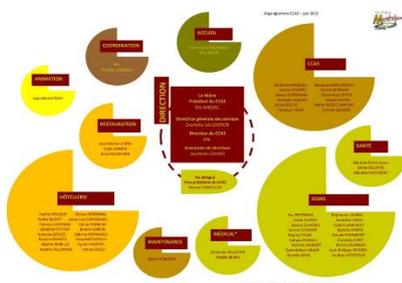
En juin 2022, **9** binômes sont mis en place autour de **6** thématiques selon une organisation horizontale.

2 services sont directement rattachés à la direction : le service proximité (accueil de la population notamment), et le service de la comptabilité.

Organigramme définitif de juin 2022



Organigramme du CCAS de juin 2022



Au regard des compétences détenues par les agents et du poste qu'ils occupaient, et en fonction de la spécificité et des besoins de la collectivité ainsi que du projet municipal des élus, la directrice générale des services, en étroite collaboration avec le Maire, autorité territoriale des services municipaux, a mis en place le 1^{er} juin 2022 une nouvelle organisation des services en faveur d'une plus grande efficacité de l'action municipale. Cette nouvelle organisation des services découle d'une consultation menée auprès des responsables de service, et grâce à de nombreux points en bilatérale entre les agents et la directrice. Les agents municipaux, parfois sans s'en rendre compte, ont tous été acteurs de ce changement, et cela dès le départ de ce chantier organisationnel. Toutefois, cette proposition découle non pas des retours des agents, mais de l'analyse et de l'expertise managériale de la directrice générale des services face à ces retours.

La force de cette démarche est que ce nouvel organigramme correspond précisément à la réalité des services municipaux de Montréjeau, aux besoins exprimés autant par les élus que par les agents, et aux attendus de l'autorité territoriale (le Maire) et de l'autorité administrative (la directrice générale des services).

Ainsi, l'organisation pyramidale des services a été remplacée par une organisation horizontale, ou transversale, avec pour conséquence la suppression du rôle des responsables de service au profit d'agents référents rattachés directement à un élu délégué. Ces binômes matérialisent la mise en place d'une collaboration thématique sans lien hiérarchique.

Un comité de direction (CODIR) composé du Maire, des six adjoints et de la directrice générale des services, se réunit désormais tous les mois. Il a pour rôle de définir les orientations à prendre et assure le suivi de la stratégie mise en place.

Au sein des binômes, l'élu délégué définit les projets selon les orientations choisies en CODIR. L'agent référent, qui n'est pas forcément un ancien responsable de service, met tout en œuvre pour les réaliser en collaboration avec les services rattachées à sa/ses thématiques. Les agents au sein des services, en autonomie et en responsabilité, mettent en œuvre ces projets selon les directives exprimées ou relayées par l'agent référent. L'élu délégué, quant à lui, reste à un rôle de pilotage.

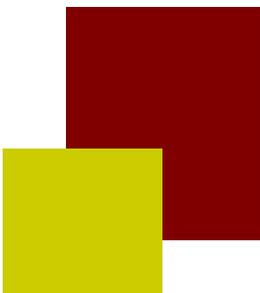
La création de ces différents binômes a pour objectif de favoriser la prise d'initiative des adjoints au Maire dans la limite des délégations de chacun, et de leur laisser assumer les différentes propositions qu'ils feront afin de concrétiser le projet municipal pour lequel ils ont été élus. Il a été rappelé dans ce cadre que les délégations attribuées aux adjoints au Maire n'incluent sur les agents ni une autorité territoriale (restant à la charge de Monsieur le Maire), ni une autorité administrative (restant à la charge de Madame la directrice générale des services). Il a ainsi été mis en place par ses binômes une collaboration mieux formalisée et plus directe entre les élus et les agents.

De fait, seul un lien fonctionnel unit un élu délégué à un agent référent, l'autorité hiérarchique restant pour l'agent public la directrice générale des services. Une lettre de mission élaborée par la direction, a défini les enjeux, les objectifs et les moyens alloués à chaque binôme. Le fonctionnement

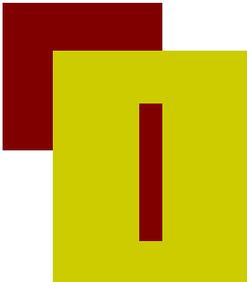
courant (délégation de signature, réunions, etc.) a été établi au sein du binôme et formalisé par une fiche de fonctionnement remise à la directrice générale des services le 1^{er} septembre 2022.

La direction se compose du Maire, de la directrice générale des services, et d'une directrice du CCAS. Depuis le 7 juillet 2022, la directrice générale des services est mise à disposition partiellement auprès du CCAS afin d'assurer des missions de direction générale. Elle a donc autorité sur l'ensemble des agents travaillant au sein de cet établissement public.

L'organigramme des services municipaux est désormais à la disposition des administrés sur le site Internet de la mairie. Il est actualisé autant que nécessaire.



Administration générale



INSTANCES

Se réunir pour construire

CHIFFRES CLÉS

4 conseils municipaux ont été organisés durant l'année 2022, ainsi que **2** commissions de contrôle électoral, **1** commission finances et **1** commission écoles.

4 comités techniques, réunissant les élus et les représentants du personnel de la collectivité et du CCAS, ont été menés tout au long de l'année.

3 comités de direction (CODIR), **15** comités opérationnels (COMOP), et **1** comité de pilotage (COFIL) ont donné une nouvelle impulsion en interne.

63 extraits de délibération du conseil municipal ont été rédigés, ainsi que **225** arrêtés municipaux et **14** comptes-rendus de séance.

Les objectifs de l'année

- ❖ Favoriser l'intelligence collective et la prise de décision grâce à un nouveau fonctionnement en interne
- ❖ Améliorer la préparation des dossiers et des réunions afin de faciliter la prise de décisions
- ❖ Fiabiliser la communication ascendante et descendante par l'écrit

Les réalisations

La vitalité des diverses commissions municipales a été impulsée cette année par l'organisation de commissions de contrôle électoral, en lien avec l'organisation des élections présidentielle et législatives, une première séance de la commission finances consacrée à la lecture du budget communal et à l'analyse financière rétrospective de la commune sur la période 2014-2020, et une première séance de la commission écoles dédiée à une analyse rétrospective du budget de la Caisse des écoles sur la période 2014-2021 et la définition des orientations à prendre en conséquence.

Concernant les séances du conseil municipal, il a été proposé à ses membres à partir de mai 2022, suffisamment en amont de chaque séance, une note préparatoire qui se veut la plus claire et la plus exhaustive possible afin que les débats et les décisions prises par les élus soient menés dans les meilleures conditions possibles. Ces échanges sont aujourd'hui retracés dans un procès-verbal qui présente la volonté d'une traçabilité intégrale, que ce soit de l'argumentaire du groupe majoritaire, comme des interventions des élus d'opposition. La page dédiée sur le site Internet de la mairie (« Nos délibérations ») a été mise à jour pour en faciliter la recherche et la lecture.

La commune de Montréjeau détient sa propre instance de dialogue social. Ce comité technique aborde l'ensemble des sujets relatifs aux ressources humaines, qui concernent autant les agents publics de la collectivité que ceux du CCAS de Montréjeau. A l'image des séances du conseil municipal, les membres du comité technique reçoivent en amont de chaque séance un dossier préparatoire complet, et vote la séance d'après un procès-verbal de séance où les échanges y sont retracés dans leur intégralité. Depuis juin 2022, ces comptes-rendus de séance sont mis à la disposition de l'ensemble des agents concernés sur 6 zones communales.

Dans le cadre de la réorganisation des services municipaux, plusieurs instances temporaires ont été créées : un comité opérationnel (COMOP) réunissant les responsables de service et la DGS, pour la mise en œuvre au sein des services du projet municipal, et un comité de pilotage comprenant le COMOP, le Maire et ses adjoints, afin de définir les orientations à prendre. Le comité de direction, instance pérenne, réunit désormais le Maire et ses adjoints ainsi que la DGS.



RESSOURCES HUMAINES

Premières lignes directrices de gestion

CHIFFRES CLÉS

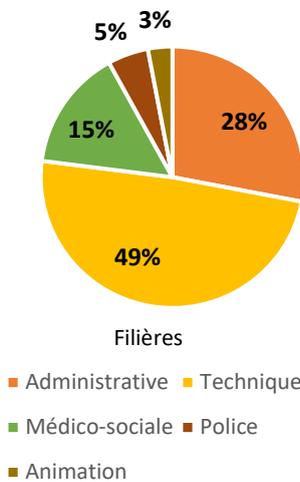
Au 1^{er} janvier 2022

54 agents communaux dont

31 fonctionnaires

8 contractuels permanents

15 contractuels non permanents



En moyenne, les agents de la collectivité ont **52** ans.

Les dépenses de personnel représentent **55,69 %** des dépenses de fonctionnement.

Le taux d'absentéisme est de **7,16 %**.

20,5 % des agents ont suivi une formation professionnelle.

Les objectifs de l'année

- ❖ Questionner les pratiques inscrites au sein des services municipaux
- ❖ Soutenir un dialogue social participatif
- ❖ Définir les grandes orientations des services municipaux en matière de pilotage des ressources humaines et de valorisation des parcours professionnels
- ❖ Répondre aux obligations réglementaires de la loi de transformation de la fonction publique

Les réalisations

Pour la première année, la mairie de Montréal s'est dotée de lignes directrices de gestion qui représentent le projet global de gestion des ressources humaines de la collectivité.

Ces lignes directrices de gestion définissent le cadre de prise de décision du Maire et apportent une visibilité aux agents communaux sur les orientations et les priorités de leur employeur, ainsi que sur leurs perspectives d'évolution de carrière. Elles fixent également le cap de l'action de la collectivité en matière de gestion des ressources humaines et permettent d'avoir une vision plus globale de l'organisation des services municipaux.

Même si ce dispositif correspond à une contrainte législative, la volonté de la commune a été que la collectivité dans son ensemble, l'administration comme les agents, s'approprie cet outil pour en faire un levier positif de management, d'organisation et de pilotage.

Ainsi, la méthodologie retenue pour l'élaboration de ces lignes directrices de gestion s'est inscrite dans une démarche collective. Pilotée par la directrice générale des services, elle a été menée tout au long du premier trimestre de l'année 2022 par les élus, les responsables de service, les agents au sein des équipes, et les représentants du personnel.

La transparence et l'équité de traitement des agents sont désormais garanties par l'application de règles définies et concertées au préalable. Les lignes directrices de gestion ont également permis de rassembler au sein même d'un document unique toutes les politiques mises en œuvre par la mairie en matière de ressources humaines afin de les rendre lisible à tous, et de dresser une perspective d'évolution notamment en matière de gestion prévisionnelle de l'emploi, des effectifs et des compétences.

La mise en place de ce dispositif a offert à la commune de Montréal de mieux définir sa politique des ressources humaines et d'accompagner une nouvelle culture professionnelle en phase avec les enjeux auxquels les services municipaux doivent répondre au quotidien et dans les prochaines années.

F

FINANCES LOCALES

Analyses rétrospectives pour alimenter une approche stratégique

CHIFFRES CLÉS

5 budgets sont gérés au sein des services municipaux

Budget communal

Fonctionnement	3 704 014 €
Investissement	1 586 790 €
Total	5 290 804 €

Caisse des écoles

Fonctionnement	436 577 €
Investissement	39 554 €
Total	476 131 €

Eau & Assainissement

Fonctionnement	335 364 €
Investissement	419 190 €
Total	754 554 €

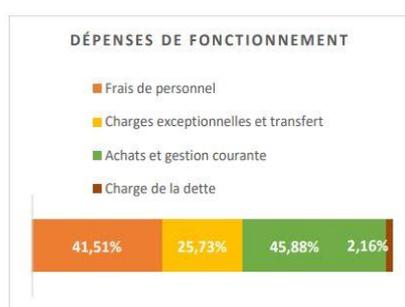
Centre de santé

Fonctionnement	605 891 €
Investissement	9 000 €
Total	614 891 €

CCAS

Fonctionnement	3 524 840 €
Investissement	73 922 €
Total	3 598 762 €

Pour le budget communal :



Les objectifs de l'année

- ❖ Diagnostic exhaustif des ressources financières de la collectivité
- ❖ Identifier les marges de manœuvre possibles et les risques financiers
- ❖ Développer une gestion maîtrisée et optimiser les ressources de la commune
- ❖ Elaborer une stratégie financière et fiscale pluriannuelle

Les réalisations

Le vote du budget principal de l'année 2022 a été accompagné par une note préparatoire où était présenté l'ensemble des éléments explicatifs nécessaires aux choix des orientations budgétaires de la municipalité.

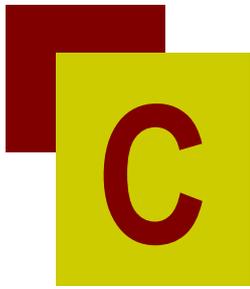
Mise au service de l'ensemble des élus du conseil municipal, une première analyse financière rétrospective réalisée en janvier 2022 et dédiée au budget principal de la commune, fut le point de départ d'une commission Finances élargie organisée en novembre. Cette séance avait pour objectifs principaux de donner les clés de lecture nécessaires pour la prise de décision des élus, et de faire ressortir les forces et les faiblesses qui caractérisent la structure financière des comptes de la collectivité.

L'analyse financière présentée concernait la période de gestion des exercices 2014 à 2020. Les données utilisées étaient issues des comptes administratifs de la commune, des données comptables comparatives entre 2014 et 2019 centralisées par le ministère de l'Économie et des Finances, et des données de populations de l'INSEE.

Une présentation de la situation financière pour les années 2021 et 2022 complétait ce premier travail, et fut partiellement reprise dans le bulletin d'informations municipal de juillet 2022.

Dans la même dynamique, une commission aux écoles fut organisée en octobre 2022, présentant une analyse rétrospective du budget de la Caisse des écoles avec la volonté de définir les orientations à prendre dès l'année 2023. Un rapport financier sur la période 2014-2021 a été réalisé, ainsi qu'un tableau de synthèse de l'ensemble des données financières sur cette période, et un tableau de suivi d'exécution de l'année en cours. Ce rapport financier proposait plusieurs pistes aux élus, ainsi que différents scénarii de financement.

Enfin, un premier bilan d'activité des sept premiers mois d'exploitation du Centre municipal de santé fut réalisé en avril 2022 à la demande de l'autorité territoriale. Les principaux constats abordaient l'installation de cette nouvelle infrastructure communale, la constitution de l'équipe dédiée, les dépenses de fonctionnement, les recettes et l'équilibre budgétaire attendu.



COMPTABILITÉ PUBLIQUE

De nouveaux outils de gestion

CHIFFRES CLÉS

3 agents comptables à temps plein
pour **5** budgets.

6 931 écritures comptables,
contre 6 009 en 2021, pour un
montant global de
18 002 412,41 €
(17 873 275,23 € en 2021).

4 trains de paie mensuels
comptant **135** bulletins, contre
140 en 2021.

+2,2% de revalorisation du
minimum de traitement au
1^{er} janvier 2022 et **+2,65%** au
1^{er} mai 2022.

+3,5% de revalorisation du
point d'indice au 1^{er} juillet 2022.

Les objectifs de l'année

- ❖ Améliorer l'approche globale des dépenses de la commune
- ❖ Mieux anticiper les opérations initiées par les services
- ❖ Optimiser les ressources financières de la commune et déceler suffisamment en amont les risques et les tensions sur la trésorerie
- ❖ Renforcer le contrôle interne de la dépense

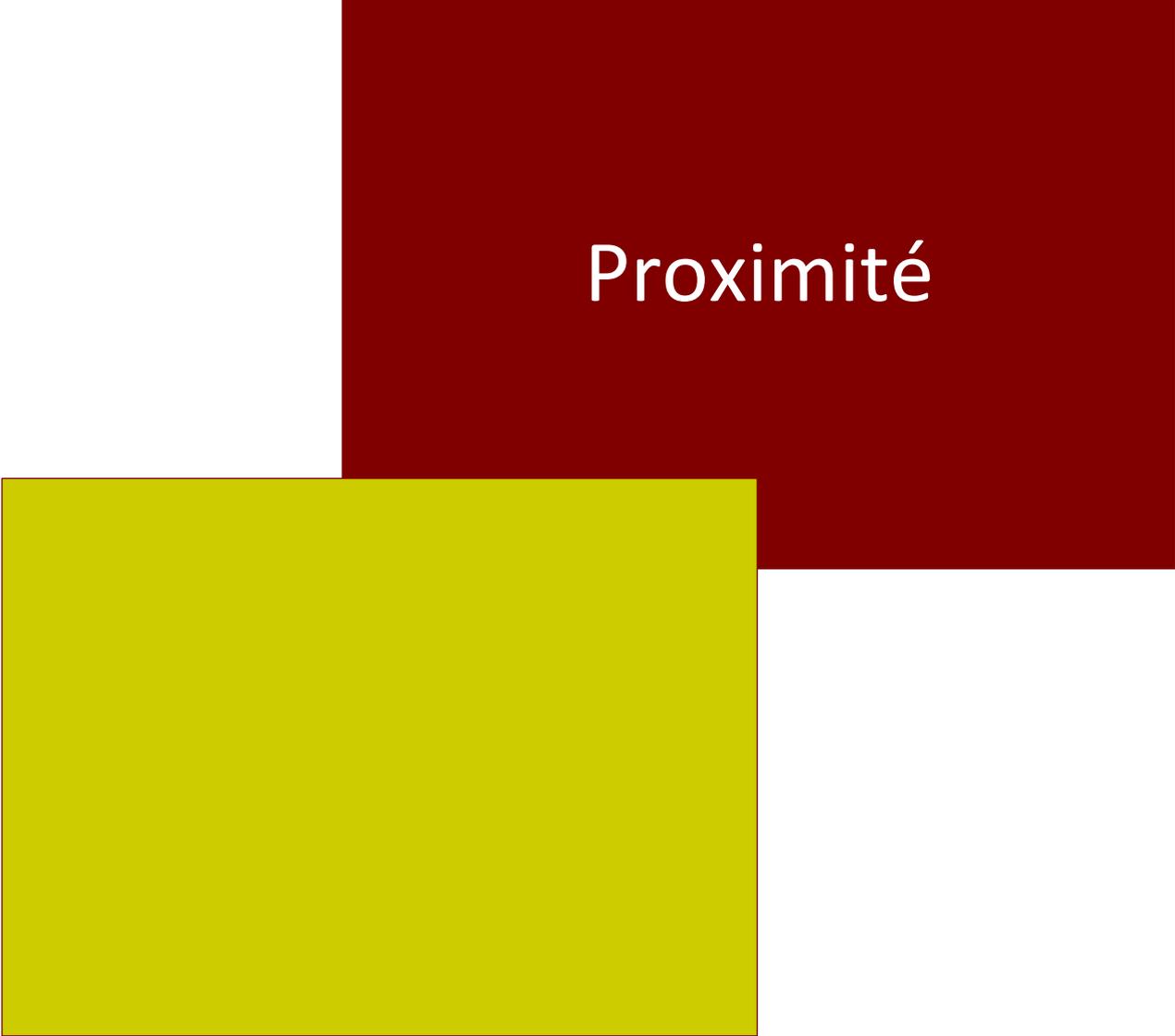
Les réalisations

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le service comptable de la mairie de Montréjeau a mis en place une comptabilité d'engagement dont le processus sera finalisé dans le courant du deuxième trimestre de l'année 2023. Cette comptabilité d'engagement va permettre de s'assurer de la capacité de la commune à payer les dépenses qu'elle génère et de ne procéder à des engagements juridiques que dans le respect du plan prévisionnel de trésorerie.

Seconde phase de la procédure d'exécution d'une dépense publique, une comptabilisation des restes à réaliser, corollaire de la comptabilité d'engagement, a également été initiée durant la même période, renforçant le contrôle interne de la dépense. Assurée au niveau du Maire et de la directrice générale des services selon un recensement effectué par le service comptable, cette comptabilisation recouvre plusieurs obligations : constater que le service est fait selon les conditions prévues, vérifier la facture et le montant dû, et s'assurer du caractère libératoire du paiement.

Depuis juillet 2022, un plan de trésorerie réalisé par la directrice générale des services et mis à la disposition du Maire, permet d'anticiper les décalages entre les encaissements et les décaissements de la commune. C'est une prévision mensuelle sur un an des flux de la commune, réactualisée mensuellement en fonction des taux de réalisation constatés en cours d'exécution, ainsi qu'à la suite d'un vote d'une décision budgétaire modificative et au vu désormais de la comptabilité d'engagement. Il retrace les dotations, l'encaissement des loyers ou redevances, le remboursement de TVA (FCTVA), le versement des subventions, le versement des salaires, les travaux d'investissements pour les postes les plus importants, en tenant compte de la date de règlement ou d'encaissement par le comptable public, pour autant que faire se peut. Ce travail a nécessité d'établir préalablement des projections de dépenses et de recettes, et d'avoir mis en place un tableau de projection sur l'année des dépenses mandatées.

Enfin, la mise en place du nouveau référentiel comptable M57, obligatoire au 1^{er} janvier 2024, a été anticipée au 1^{er} janvier 2023. La commune bénéficie ainsi d'un plan de comptes simplifié et d'un cadre budgétaire assoupli.



Proximité



G

Gestion des administrés

Au plus près des habitants

CHIFFRES CLÉS

8 400 appels entrants ont été traités à la mairie durant l'année 2022. **1 754** courriers ont été enregistrés sans compter les mails reçus.

158 inscriptions sur la liste électorale ont été menées ainsi que **59** radiations.

1 560 actes d'état civil ont été délivrés.

152 démarches d'état civil ont été réalisées contre 147 en 2021.

56 demandes de locations de salles communales ont été gérées, dont **26** pour la salle des fêtes, **20** pour la salle de réunion, **6** pour la salle de danse et le gymnase et **4** pour le dojo.

Les objectifs de l'année

- ❖ Maintien de la relation de proximité au quotidien avec les administrés
- ❖ Gestion des différentes demandes individuelles dans l'intérêt général
- ❖ Centraliser les données pour une meilleure maîtrise des risques

Les réalisations

Au plus proche des usagers, l'accueil de la mairie reçoit de multiples demandes qui ne sont pas toujours de son ressort. Les trois agents du service « Proximité » en charge de cette mission doivent être disponibles, avoir un bon sens relationnel, une excellente connaissance des services municipaux et des démarches administratives, mais aussi maîtriser les compétences des diverses administrations publiques qui rendent le service sur le territoire.

Le visiteur n'a pas toujours conscience que ces assistantes de gestion administrative n'assurent pas seulement l'accueil physique et téléphonique du public mais prennent en charge de multiples activités telles que l'état civil, les affaires générales (rédaction d'arrêtés, de contrats, d'extraits de délibération, d'arrêtés municipaux, pré-instruction de demandes en matière d'urbanisme, assurances, etc.), la location des salles communales, les inscriptions scolaires, etc.

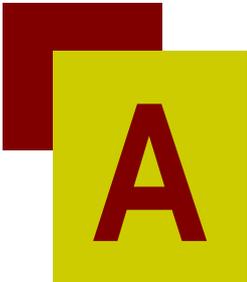
L'activité du service a été marquée durant l'année 2022 par l'organisation de trois élections : l'élection présidentielle du 10 et 24 avril ; les élections législatives du 12 et 19 juin ; et enfin les élections professionnelles du 8 décembre.

Restructuration du service urbanisme

En raison des missions d'urbanisme transférées depuis 2016 au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Comminges Pyrénées, le service urbanisme au sein de la collectivité était surdimensionné.

Au niveau de la mairie, il est désormais assuré un rôle de conseil aux usagers et une pré-instruction des autorisations d'urbanisme pour une prise en charge des dossiers par la suite par le PETR. De fait, l'accueil physique a été redimensionné avec l'ouverture du site des services techniques le mercredi matin, la mairie privilégiant l'accueil téléphonique (messagerie vocale) et la transmission des dossiers par voie postale.

Les autres missions liées au cadre de vie, à l'aménagement et au développement du territoire ont été transférées à un agent référent spécifique, chargé de la coordination et de l'animation des différents projets de ville impulsés par la municipalité. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'interventions possibles, la référente des projets de ville, du tourisme et des animations locales met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de redynamisation de la commune.



A

ARCHIVES MUNICIPALES

Première phase

CHIFFRES CLÉS

75 ans d'archives traités durant l'année en matière d'état civil, délibérations du conseil municipal et arrêtés du Maire.

8 domaines abordés dans le cadre du classement, de la rationalisation et de la sécurisation de l'information : état civil, délibérations, arrêtés, courriers, inscriptions scolaires, réservations de salles, ressources humaines, comptabilité.

1 inspection menée par les Archives départementales durant l'année 2022.

Les objectifs de l'année

- ❖ Définir une politique d'archivage au sein de la collectivité
- ❖ Mettre en place un plan d'action pour le traitement et l'implantation des archives communales
- ❖ Renforcer le partenariat de la mairie avec la direction des archives départementales de la préfecture

Les réalisations

Il a été entrepris durant l'année 2022, plusieurs opérations de rationalisation et de sécurisation de l'information au sein des services administratifs de la Mairie.

Ressources humaines

Les dossiers RH (fonctionnaires en activité, retraités, contractuels actuels et passés, vacataires, etc.) ont été rassemblés dans une armoire fermée à clé au sein du bureau de la directrice générale des services. Les dossiers individuels des agents ont été réorganisés et complétés selon les cas. Des outils de gestion de carrières ont été créés afin d'initier une politique des ressources humaines dynamique et adaptée au regard des spécificités de la fonction publique territoriale.

Affaires générales

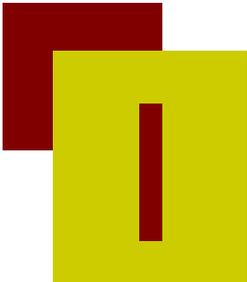
Les registres d'état civil, de délibérations du conseil municipal et des arrêtés du Maire de 1600 à 2022 ont été rassemblés et classés avec les archives historiques non déposées dans une armoire coupe-feu fermant à clé, ou alors dans la salle du conseil municipal.

Un travail d'archivage a été effectué concernant les inscriptions et les radiations sur les listes électorales de 1995 à 2022, les dossiers étrangers (naturalisation, carte de séjour, regroupement familial) de 1964 à 2018, les avis de naissance de 1947 à 2022, les décès de 1947 à 2022, les courriers envoyés de 1985 à 2022, les registres de courriers reçus de 2005 à 2022, les inscriptions de 2005 à 2022, et enfin les réservations de salles entre 2005 et 2022.

Comptabilité

Un chantier d'élimination d'archives comptables, a été mené pour les années 1997, 1998, 1999 et de 2000 à 2012. La collectivité attend le visa des archives départementales pour finaliser ce chantier.

L'inspection menée le 18 novembre 2022 par la directrice des archives départementales a permis de renforcer les liens entre les deux administrations en vue d'un « Plan Archives » à mener au sein de l'ensemble des services administratifs de la commune durant l'année 2023.



INFORMATION ET COMMUNICATION

Une nouvelle dynamique

CHIFFRES CLÉS

73 affichages diffusés et actualisés durant l'année sur le panneau lumineux place Valentin Abeille.



1 076 followers sur la page Facebook de la Ville au 31 décembre 2022 dont :

496 followers supplémentaires en 2022, soit une augmentation de **+185 %**

219 posts publiés cette année sur la page Facebook contre 72 en 2021.



19 posts professionnels publiés cette année sur la nouvelle page LinkedIn de la collectivité.

5 modèles de documents administratifs utilisés au sein des services selon une charte graphique précise.

Les objectifs de l'année

- ❖ Offrir une identité visuelle commune aux différents outils de communication des services municipaux
- ❖ Professionnaliser les écrits professionnels des agents publics de la mairie
- ❖ Mieux faire connaître l'action des agents communaux et les actualités de la commune auprès de la population
- ❖ Mieux inscrire la commune au sein d'une communication digitale adaptée

Les réalisations

La communication écrite des services administratifs s'est développée et professionnalisée avec la mise en place de modèles de courrier, de note administrative, de présentation Powerpoint, de rapport, et de relevé de décisions. Chaque réunion fait désormais l'objet d'une note ou d'un dossier préparatoire à destination du Maire, ainsi que d'un relevé de décisions pour assurer le suivi des orientations à mettre en œuvre au sein des services.

L'identité visuelle de la collectivité s'est accentuée par l'élaboration et le déploiement d'une charte graphique déclinée selon le logo de la Ville déjà existant. Les polices de caractères, la palette de couleurs, les éléments visuels, les signes graphiques, etc. ont été définis puis utilisés dans l'ensemble des écrits professionnels des agents.

L'intérêt de cette charte graphique réside dans la cohérence de l'utilisation de l'identité de la collectivité. Elle permet de garantir que les éléments visuels soient repris et utilisés de la bonne manière et de façon uniforme afin que les écrits professionnels des services municipaux de la Ville soient reconnaissables en toutes circonstances.

La communication digitale s'est inscrite dans cette même dynamique avec la déclinaison de cette charte graphique sur le site Internet de la commune. Un important travail de restructuration des rubriques a été réalisé afin de gagner en lisibilité, impliquant la reconfiguration et la mise à jour de deux rubriques entières intitulées aujourd'hui « Notre Bastide » et « Notre Mairie ». Dans la même dynamique, quatre sous-rubriques ont également été entièrement retravaillées au sein des services : « Nos pitchouns » par la référente scolaire, jeunesse et entretien des locaux ; « Notre vie commerçante » et « Base de Loisirs » par la référente projets de ville, tourisme et animations ; et enfin « Golf du Comminges » par l'agent d'accueil du Golf.

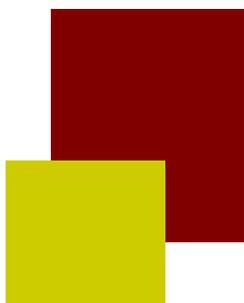
Enfin, une nouvelle rubrique dédiée aux offres d'emploi au sein de la collectivité a été créée par la direction. L'actualisation hebdomadaire des sections « Actualités », « Agenda » et « Flash Info » a été menée également par la directrice générale des services.

Afin de renforcer l'image professionnelle de la commune, une page LinkedIn a été créée en mars 2022. Elle est depuis cette date gérée directement par la directrice générale des services. A ce jour, 19 posts ont été publiés et 4 recrutements ont été réalisés par le biais de ce réseau social professionnel.

Toujours concernant la communication digitale, la gestion de la page Facebook de la commune a également été prise en charge directement par la direction. Avec 147 posts supplémentaires par rapport à l'année 2021, soit un nombre total de 219 posts tournés sur l'actualité de la Ville (animations, campagne de dons de sang, actualités diverses) et celle des services municipaux (recrutements, changements d'horaires exceptionnels, partage d'informations, compétitions organisées au Golf du Comminges, etc.), la page Facebook a vu son auditoire augmenter de +185%, pour atteindre en fin d'année le nombre de 1 076 abonnés.

Avec la volonté d'une parfaite transparence et d'une volonté de proximité auprès de la population, aucune réaction ou message n'a été supprimé sur cette page durant l'année 2022. Dans le cas où les réactions s'inscrivaient dans une démarche constructive ou demandaient une information complémentaire sur la publication parue, une réponse a été proposée au nom de la Ville de Montréjeau.

Enfin, 73 affichages ont été réalisés sur le panneau lumineux positionné place Valentin Abeille comprenant l'élaboration de l'affiche, sa planification, son actualisation et le retrait des informations obsolètes soit en fonction des demandes formulées par les associations de la Ville, soit à l'initiative de la direction.



Cadre de vie



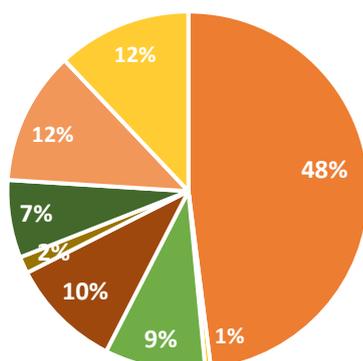
C

COMMERCES

Accompagnement de nouveaux projets

CHIFFRES CLÉS

64 cellules commerciales occupées en centre-ville sur une centaine de locaux à vocation commerciale disponibles.



- Service à la personne et équipements de la maison
- Services publics
- Banque, Assurances, Agences immobilières
- Professionnels de santé
- Culture, Loisirs
- Restauration
- Artisanat
- Alimentation

2 boutiques éphémères ouvertes et **6** artisans pour la boutique éphémère de Noël expérimentale.

1 appel à manifestation d'intérêt auprès des propriétaires de locaux commerciaux vacants des rues du Barry, Pelleport et Nationale et de la place Valentin Abeille.

3 dossiers de demande d'aménagement d'un ERP déposés dans l'année.

Les objectifs de l'année

- ❖ Proposer un accompagnement et une aide à l'installation des porteurs de projet
- ❖ Faciliter et encadrer l'ouverture des établissements recevant du public et des commerces sur le territoire communal
- ❖ Diffuser une information claire et facile d'accès

Les réalisations

La volonté de la Ville de Montréjeau est de proposer une démarche proactive permettant d'améliorer l'offre commerciale et de services, la priorité étant les commerces vacants. A ce titre, la Ville s'est dotée de deux outils permettant d'accompagner les porteurs de projet dans leur installation sur la commune.

La création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public (ERP) dont font partis les commerces, est soumis à autorisation. Afin d'accompagner les porteurs de projet, la Mairie de Montréjeau a élaboré un document synthétique recensant les différentes procédures à suivre selon la nature du projet. Ce guide présente chaque démarche à accomplir (travaux, déclaration, accessibilité, sécurité, enseignes, terrasses) en expliquant les raisons de la demande, les pièces à fournir, les services à consulter et donnant le lien vers les services publics concernés.

Le second outil mis en œuvre est la mise en place de boutiques éphémères d'artisanat-brocante-métiers d'art qui permettent de faciliter l'installation mais également de donner à un artisan-commerçant l'opportunité de tester la pérennité de son activité ou de lui donner de la visibilité à un moment donné. L'objectif de cette action est de lutter contre la vacance commerciale et de créer une véritable dynamique locale autour du commerce.

Ce dispositif a été soutenu financièrement par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Carte Blanche, afin d'accompagner le lancement de cette expérimentation en période estivale. Les loyers ont été pris en charge à 50% par le Conseil Départemental et la Commune de Montréjeau.

Plusieurs boutiques ont ainsi vu le jour en 2022 dans le cadre de ce dispositif : une exposition-vente de peintures et photographies de juin à août ; « Le Rucher de Marylou », boutique en activité depuis le 1^{er} juillet ; et une boutique de Noël dans laquelle 6 créatrices se sont succédées pendant trois semaines.

Afin d'assurer la continuité et la pérennité de ce dispositif, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en octobre 2022 auprès de tous les propriétaires de locaux commerciaux vacants des rues du Barry, Pelleport et Nationale et de la place Valentin Abeille afin de connaître les raisons de la vacance des locaux et de trouver des solutions pour leur remise sur le marché.

E

SPACES PUBLICS

Un fleurissement renouvelé

CHIFFRES CLÉS

3 agents communaux sont affectés spécifiquement au fleurissement de la Ville, dont un agent référent.

Ils sont soutenus pour la tonte des espaces verts par un agent des travaux en régie.

6 000 € ont été consacrés au fleurissement de la Ville en 2022.

2 chantiers importants ont été réalisés cette année.

Les objectifs de l'année

- ❖ Maintenir la qualité du fleurissement de la Ville
- ❖ Végétaliser plusieurs sites prioritaires identifiés par les élus
- ❖ S'adapter aux conditions climatiques et notamment en période de fortes chaleurs
- ❖ Former les agents communaux aux évolutions réglementaires dans ce secteur d'activité

Les réalisations

La qualité du fleurissement de la Ville de Montréjeau est depuis plusieurs années l'une des grandes forces du cadre de vie de la commune. Cette année, au regard de plusieurs périodes de sécheresse limitant la consommation d'eau, l'équipe du service des parcs et jardins a dû s'adapter, toujours dans l'objectif de donner la meilleure qualité de service rendu selon les moyens et les conditions qui sont les leurs.

Le premier chantier marquant de l'année est la finalisation de la végétalisation du merlon place de la Gravette. Alors que le projet initial était de végétaliser seulement la partie arrière, le choix a été finalement de végétaliser également le côté orienté rue Gambetta pour des raisons esthétiques, notamment en raison d'une bâche trop voyante. Le coût de ces travaux supplémentaires ne s'est élevé qu'à 200 € par rapport à l'estimation préalable du projet.



Le second chantier important de 2022 concernait la future résidence hôtelière avenue de Mazères. La première étape mise en œuvre a été le nettoyage du site après les travaux effectués sur le bâtiment. La végétalisation a été réalisée du côté de la route, en gardant l'arbuste déjà présent, et en orientant les choix vers des végétaux plutôt que des fleurs, ce choix se justifiant par un entretien des végétaux moins soutenu que l'arrosage permanent que génère la plantation de fleurs. Enfin, cette décision permet que la végétalisation plantée soit pérenne.

Dans le cadre de la mise en place du plan Ecophyto II+ qui contraint à réduire les usages de produits phytopharmaceutiques de 50% d'ici 2025, cinq agents communaux ont été formés à la commande, au stockage et à l'utilisation de produits phytosanitaires, et détiennent désormais un certificat individuel décideur en entreprises non soumise à agrément.



POLICE MUNICIPALE

Un nombre d'interventions en hausse

CHIFFRES CLÉS

288 interventions (179 en 2021)

12 opérations coordonnées et conjointes avec la Gendarmerie

20 demandes pour l'Opération tranquillité vacances (14 en 2021)

52 objets trouvés pris en charge (39 en 2021) avec un taux de restitution de **79%**

41 objets restitués et 4 objets mis à disposition de leur propriétaire sans retour de celui-ci

70 objets signalés perdus enregistrés

12 animaux errants ou en divagation rendus dans la demi-journée à leur propriétaire (18 en 2021) et seulement 3 transports en chenil pour 4 animaux

2 enregistrements de chiens catégorisés

15 procédures pour stationnement abusif rédigées et **8** enlèvements d'épaves réalisés (contre 3 en 2021)

3 attestations de logement vacants rédigées à la demande des propriétaires

Les objectifs de l'année

- ❖ Renforcer la présence de la police municipale sur le terrain avec régulièrement des actions conjointes avec les services de la Gendarmerie
- ❖ Lutter contre la délinquance de rue et les diverses incivilités
- ❖ Lutter contre les nuisances variées pouvant créer des tensions entre administrés

Les réalisations

L'année 2022 a été marquée par une forte hausse de demandes pour s'inscrire à l'Opération tranquillité vacances. Service gratuit mis en place au niveau de la police, il offre une surveillance des habitations ou commerces pendant la période d'absence de leur propriétaire ou gérant. Sur l'année, 220 jours de surveillance ont été assurés par les deux agents du service.

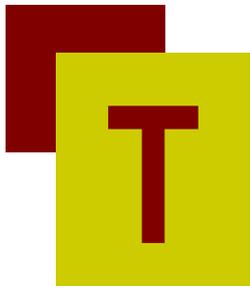
Dans le cadre de la politique de police route, des points fixes ont été réalisés suite à des remontées d'informations de riverains relatifs au non-respect du code de la route : non-respect de l'arrêt imposé au STOP ; vitesse excessive en agglomération ; transports de deux personnes sur un engin de déplacement personnel (trotinette). Des relevés de vitesse sans volonté de verbalisation mais dans un seul but pédagogique, ont été également testés durant l'année.

La démarche de la police municipale de la Ville de Montréjeau s'inscrit dans une démarche de prévention et de sensibilisation. Même si 53 contraventions ont été dressées durant l'année 2022, 35 avertissements ont été déposés sur les parebrises alors qu'une verbalisation aurait pu être dressée en première intention. Seuls les cas de stationnements gênants ou très gênants, sur emplacements handicapés, sur trottoirs, empêchant le dégagement ou accidentogène ont été relevés.

L'activité de la police municipale a également été marquée par la sécurisation de nombreuses festivités estivales majeures pour la commune telles que le feu d'artifice de la fête nationale, la journée des associations, le marché à l'ancienne, mais aussi les cinq soirées du Festival Mondial de Folklore du 12 au 16 août et les festivités de commémoration des 750 ans de la Bastide le 2 et 3 juillet 2022 où pour ces deux événements, la sécurisation fut constante.

Dans le cadre de la décentralisation du Tribunal de Saint-Gaudens, la présence mensuelle du délégué du Procureur de la République lors des permanences tenues dans les locaux de la police municipale, où la présence d'un agent du service est systématique, permet aux représentants de la justice d'être au plus près des justiciables. Il est à noter l'organisation d'une réunion publique par le Procureur de la République en décembre dans la volonté d'instaurer des moments d'échange avec la population.

Travaux en régie



RAVAUX EN RÉGIE

Repères et grandes réalisations

CHIFFRES CLÉS

215 interventions menées tout au long de l'année de manière ponctuelle et souvent en urgence dont le périmètre d'intervention est le suivant :

- Manutention
- Opérations de première maintenance électrique
- Peinture
- Soudure
- Petite maçonnerie
- Mécanique
- Serrurerie
- Espaces verts
- Petits travaux de plomberie
- Propreté des bâtiments et de l'espace public
- Livraison de fournitures
- Appui technique pour les évènements menés sur la commune
- Gestion technique du marché hebdomadaire

29 chantiers finalisés au sein des services techniques. Est qualifié de chantier toute intervention pouvant être préparée en amont et pouvant se planifier selon les moyens nécessaires identifiés au préalable, et l'activité des équipes.

Les objectifs de l'année

- ❖ Fournir un service public de proximité au plus près des besoins de la population
- ❖ Valoriser le parc immobilier communal par des travaux d'aménagement et de rénovation
- ❖ Gagner en réactivité pour les interventions techniques urgentes

Les réalisations

Le début de l'année fut marqué par les inondations au Golf du Comminges et à la base de loisirs, qui se sont déroulées suite à de fortes précipitations le 9, 10 et 11 janvier 2022 causant d'importants dégâts sur ces deux infrastructures communales majeures. 6 680 m² de voiries ont été détruits, tout comme l'ascenseur de la passerelle reliant Montréjeau à Gourdan-Polignan, ainsi que 140 mètres linéaires de clôtures et leurs portails. Plusieurs voies communales ont également été touchées.

Au sein des services techniques, un important travail d'identification des enjeux touchés sur la commune et des opérations à mener afin de remettre rapidement en état ces deux sites a été effectué en moins d'un mois. L'objectif de réhabiliter ces deux sites en vue d'une exploitation quasi-normale fut rapidement atteint : au bout de 2 mois pour le Golf du Comminges et à la période estivale pour la base de loisirs et sa baignade gratuite et surveillée.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 141 972 € pour la commune, sans avoir été soutenue à ce jour, par l'Etat, la Région ou le département.

Les travaux de peinture

L'année 2022 correspond à la mise en œuvre de la deuxième phase de travaux de peinture des façades des bâtiments scolaires communaux entrepris à partir de l'année 2021. Ce chantier sera finalisé en 2023 par la programmation de la troisième phase d'intervention de l'équipe.

Un deuxième chantier dans ce domaine d'activité (peinture et pose de toiles de verre) fut finalisé durant le premier trimestre 2021, soit le rafraichissement des salles mises à disposition de la MJC situées aux anciennes écoles rue Jeanne d'Arc. Ce chantier fut long en raison de la hauteur des plafonds et de la difficulté à déplacer l'échafaudage au fur et à mesure des travaux.

Enfin, le troisième chantier de travaux de peinture a concerné le rafraichissement de l'appartement de l'ancienne perception dont la mairie est propriétaire, qui a été rénové dans l'objectif de proposer un hébergement aux médecins du centre municipal de santé, actuels et futurs, et aux internes officiant au sein de la maison de santé. L'utilisation de ce nouvel équipement communal fut effective en mai 2022.



G

GESTION DU MATERIEL COMMUNAL

Pour une meilleure définition des besoins

CHIFFRES CLÉS

18 véhicules au sein du parc automobile des services techniques de la commune,

dont **7** véhicules identifiés comme spécifiques, avec la vocation d'être utilisés de manière plus ou moins occasionnelle selon les spécificités des interventions ou des chantiers,

et **11** véhicules dédiés à une utilisation quotidienne par les agents communaux.

3 magasins sont implantés au sein des ateliers communaux.

Les objectifs de l'année

- ❖ Maintenir l'état du matériel communal en faveur d'un bon fonctionnement quotidien des services
- ❖ Gagner en lisibilité sur l'état de l'ensemble du matériel communal
- ❖ Connaître tous les éléments utiles selon une vision globale pour définir les besoins réels de la collectivité en la matière

Les réalisations

Les services techniques de la commune organisent la gestion du matériel communal en les implantant au sein de plusieurs magasins thématiques. Concernant le parc automobile et autres véhicules, l'entretien et les réparations de premier niveau sont menés en interne.

Avec pour objectif final l'optimisation et la rationalisation des coûts du matériel communal, un premier état des lieux concernant la gestion du parc automobile a été réalisé en 2022. Ce travail se compose de l'inventaire des véhicules communaux selon leur ancienneté et leur utilisation, ainsi que d'un tableau de suivi des dépenses de carburants par véhicule.

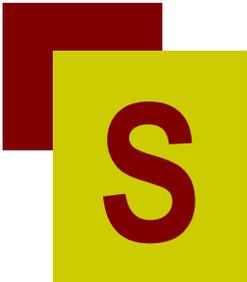
Ainsi, plusieurs engins hors d'usage, principalement des tondeuses, ont été vendus ; une tondeuse Kubota est encore aujourd'hui disponible à la vente. Les deux goupils en panne l'une depuis 2020, l'autre depuis 2021, seront réparés ou remplacés au regard de leur utilisation jugée indispensable au sein de la direction, et de leur coût énergétique bien en-deçà d'un véhicule classique. Leur remise en service permettra la suppression des deux véhicules à usage quotidien les moins en état.

Enfin, un nouveau fonctionnement quotidien au sein des ateliers sera déployé durant l'année 2023 afin de limiter les trajets individuels des agents, soit par du covoiturage impliquant une autre préparation du planning d'interventions journalier des agents techniques communaux, soit par la mise à disposition du matériel afin d'assurer ces interventions ponctuelles qui évoluera afin de limiter les allers-retours entre les ateliers et les lieux d'intervention.

Regroupements de commandes

Concernant les fournitures administratives, la mairie réalise désormais des regroupements de commandes concernant la totalité des sites communaux, menés au sein des services techniques par l'assistance de gestion administrative. Effectué soit annuellement, soit tous les trimestres, ce mode de fonctionnement permettra de réaliser un gain d'économie sur ce poste de dépenses, ainsi qu'une meilleure gestion des stocks en interne.

Il est réalisé dans ce cadre une mise en concurrence automatique pour que la commune bénéficie des meilleurs prix.



S

SERVICES TECHNIQUES

Un nouveau fonctionnement au plus près des élus

CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2022,

17 agents techniques au sein des services municipaux dont :

1 référent et **2** agents affectés aux Parcs et Jardins,

2 référents et **12** agents affectés aux Travaux en régie et à la Voirie.

Durant l'année 2022,

5 agents ont quitté les ateliers communaux (3 fins de contrat, une mobilité interne et une mise en disponibilité),

5 nouveaux collaborateurs ont rejoint les équipes (4 recrutements et une mobilité interne).

10 comités travaux ont été menés cette année.

Les objectifs de l'année

- ❖ Renforcer la cohérence entre les interventions des services techniques et les attentes des élus
- ❖ Favoriser la communication ascendante et descendante pour une meilleure efficacité d'action
- ❖ Mettre en place une instance dédiée pour organiser, prioriser et planifier les chantiers selon les directives de la direction

Les réalisations

Au regard de la spécificité de certaines activités regroupées au sein des services techniques, et de la difficulté en interne pour suivre et piloter celles-ci, il a d'abord été fait le choix de mettre en place différents pôles, voire de créer un nouveau service autonome, soit pour ce dernier cas de figure le Golf du Comminges, organisé désormais avec un agent référent dédié et une équipe autonome. Les pôles « Travaux en régie » et « Parcs et Jardins » ont été mis en place le 1^{er} juin 2022 avec la nomination de deux référents le 1^{er} septembre 2022 pour le premier, et la nomination d'un référent dès l'identification du pôle pour les Parcs et Jardins. Cette démarche s'est finalisée au début de l'année 2023 avec l'instauration d'un service « Voirie » et la nomination d'un référent dédié.

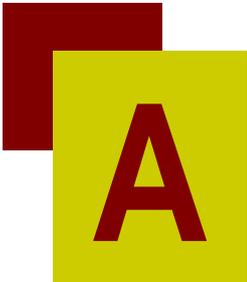
Depuis le 5 septembre 2022, une instance dédiée aux chantiers et aux interventions des services techniques s'est réunie d'abord toutes les semaines, puis désormais tous les quinze jours. Ce comité travaux se compose du Maire, du Premier adjoint au Maire chargé des travaux, de la directrice générale des services, des deux référents travaux qui tiennent un rôle de conseil technique dans les prises de décision, et de la secrétaire de direction chargée de la rédaction des relevés de décisions. Y sont discutées la pertinence et la faisabilité des chantiers menés en interne comme par des partenaires extérieurs, ainsi que leur priorisation et les moyens nécessaires à leur bonne exécution.

Les premières réalisations de ce comité travaux ont d'abord été la mise en place de fiches travaux afin de préparer précisément les interventions marquantes des travaux en régie, et d'optimiser au mieux les ressources de la collectivité. Ce comité a aussi concentré sa réflexion sur la gestion du matériel technique communal (cf. Gestion du matériel communal) ainsi que l'entretien de la voirie.

L'analyse de la consommation énergétique des infrastructures et bâtiments communaux fut également l'un des chantiers prioritaires de l'année écoulée pour ce comité, un travail qui a donné lieu à l'organisation d'une commission élargie spécifiquement dédiée à ce sujet. Ouverte à l'ensemble des membres du conseil municipal, elle a eu lieu le 16 mars 2023.

Scolaire, jeunesse et entretien des locaux





A

FFAIRES SCOLAIRES

Nouvelle organisation et actualités

CHIFFRES CLÉS

171 inscriptions scolaires réalisées pour la rentrée scolaire 2022-2023, dont **67** enfants à l'école maternelle et **104** enfants à l'école élémentaire.

19 enfants scolarisés dans nos écoles sont domiciliés sur les communes voisines.

8 agents communaux travaillent au service scolaire, jeunesse et entretien des locaux au 31 décembre 2022, afin d'assurer l'accompagnement à l'éducation, la restauration scolaire, l'éducation sportive et l'entretien des bâtiments scolaires.

Les objectifs de l'année

- ❖ Transférer les compétences de l'accompagnement scolaire (CLAS) vers la Communauté des Communes Cœur & Coteaux du Comminges
- ❖ Optimiser les forces humaines en présence et rationaliser les ressources de la collectivité en matière de politique éducative
- ❖ Favoriser les démarches de formation des agents

Les réalisations

Dans la volonté de répondre au plus près et de manière plus efficace aux besoins des agents publics déployés sur le périmètre scolaire, jeunesse et entretien des locaux, la direction a mis en place un nouveau service dédié, coordonné et animé par un agent référent, poste créé à cette fin en juin 2022.

La référente scolaire, jeunesse et entretien des locaux a également pour mission de répondre aux sollicitations des partenaires extérieurs de la commune, soit les enseignants du ministère de l'éducation nationale affectés au sein de nos écoles, et les différents acteurs de la Communauté des Communes Cœur & Coteaux du Comminges impliqués dans le secteur péri et extrascolaires.

Elle assure également la communication interne et externe en matière de politique éducative. Le principal chantier mené cette année a été la réorganisation et la mise à jour des rubriques dédiées sur le site Internet de la mairie (Nos pitchouns).

Les inscriptions scolaires et la régie de la cantine scolaire restent, quant à elles, assurées au sein des services administratifs de la Mairie (service Proximité et service Comptabilité).

Transfert de compétences

Afin de favoriser la cohérence et la lisibilité de la compétence enfance assurée par la Communauté des Communes Cœur & Coteaux du Comminges, le contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) de Montréjeau a été mutualisé au niveau de l'intercommunalité. Il s'adresse aux enfants scolarisés à partir de la classe préparatoire qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école. Les actions conduites dans le cadre du CLAS ont lieu en dehors du temps scolaires, dans des espaces adaptés, en complémentarité de l'école.



CAISSE DES ÉCOLES

Analyse financière rétrospective et pistes d'orientation

CHIFFRES CLÉS

Un budget de fonctionnement de **436 577 €** pour la Caisse des Écoles.

Des projets d'investissement limités à **39 554 €** au regard de la situation financière de ce budget annexe.

Un résultat comptable légèrement excédentaire en 2022 à hauteur de **7 290 €** pour la section de fonctionnement, mais un déficit de fonctionnement reporté de **372 597 €**.

Les objectifs de l'année

- ❖ Identifier auprès des élus les difficultés budgétaires de la Caisse des Écoles
- ❖ Proposer des solutions en faveur d'un résultat comptable excédentaire et d'un déficit de fonctionnement neutre en 2026
- ❖ Impulser une politique éducative adaptée aux ressources de la collectivité et aux priorités de l'autorité territoriale

Les réalisations

Une analyse financière rétrospective sur la période de gestion des exercices 2014 à 2021 du budget annexe de la Caisse des Écoles a été réalisée en septembre 2022. Elle a été diffusée à l'ensemble des élus dans le cadre du commission écoles élargie menée le 11 octobre 2022 et expliquée dans une seconde séance de cette commission le 23 février 2023. Cette analyse s'est accompagnée de plusieurs pistes pour chaque sujet abordé, afin d'alimenter les débats au sein de l'assemblée délibérative.

La collaboration menée avec la direction régionale des finances publiques (DRFIP) a également mené à une analyse financière pluriannuelle de la part des services de l'Etat, et à la formulation de mesures à prendre afin de redresser les comptes de ce budget annexe.

Ainsi, le conseil municipal a pu prendre plusieurs décisions pour l'année 2023, dont l'évolution des participations des communes lorsque l'un de leur résident est scolarisé à Montréjeau.

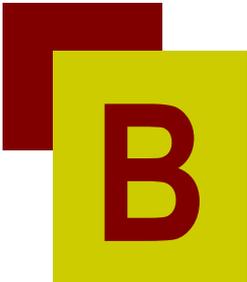
De même, une nouvelle imputation comptable a été proposée dans le cadre du vote du budget primitif de l'année 2023 afin de gagner en visibilité sur la facturation de la cantine scolaire, la participation des communes ainsi que la dotation de la commune de Montréjeau avec une participation communale à hauteur de 80 000 € par an dès 2023 dans l'objectif de combler le déficit de fonctionnement reporté, au plus tard en 2026.

Projet d'un regroupement pédagogique intercommunal

Ces différentes réunions ont mené à proposer aux communes ayant scolarisés au moins un enfant à Montréjeau depuis 2014, un projet de constitution d'un regroupement pédagogique intercommunal afin de stabiliser les effectifs des élèves envoyés à Montréjeau par ces communes, et dans la volonté d'inscrire pleinement celles-ci dans la définition des orientations prises en matière d'affaires scolaires.

Afin que les Montréjeaulais ne prennent pas en charge seuls les charges des enfants extérieurs scolarisés sur la commune, la participation financière de ces communes sera également définie en fonction du coût réel par élève.

Culture et loisirs



B

BASE DE LOISIRS

Bilan de l'année et stratégie de développement

CHIFFRES CLÉS

3 surveillants de baignade, **2** agents de surveillance des voies publiques et **4** agents techniques recrutés pour la saison estivale.

53 jours d'ouverture pour la baignade gratuite et surveillée.

24 000 personnes et

80 groupes (centres de loisirs, colonies, etc.) accueillis sur la plage dont,

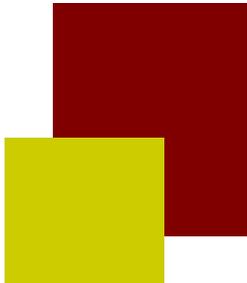
682 personnes présentes sur le site le 24 juillet 2022.

13 utilisations du fauteuil amphibie (baignade des personnes en situation de handicap).

15 interventions sanitaires et de secours réalisées durant l'été.

1 244 heures consacrées à la base de loisirs tout au long de l'année : nettoyage, élagage, tonte du site et préparation de la plage (sable, flotteurs, douche, etc.) par les services techniques.

79 532 € dédiés en 2022 à la base de loisirs.



Les objectifs de l'année

- ❖ Encadrer les différentes pratiques et assurer une bonne cohabitation des activités
- ❖ Conserver une qualité d'accueil des touristes et des habitants en saison estivale face à la hausse de fréquentation
- ❖ Etablir un bilan des aménagements réalisés et des activités/services mis à la disposition du public
- ❖ Proposer une stratégie de développement et de gestion du site à plus long terme

Les réalisations

La saison estivale 2022 a débuté le 6 juillet et s'est achevée le 28 août par la fermeture du poste de secours et de la surveillance de baignade, même si tout au long de l'année, l'entretien de la base de loisirs est constamment assuré par les services techniques. Face à la baisse du niveau d'eau particulièrement marquée cette année, les agents techniques se sont chargés de sortir plusieurs grosses pierres afin de sécuriser la zone de baignade.

Cet été, les visites de contrôle du service Jeunesse, Engagement et Sport de l'Académie de Toulouse, et l'audit Pavillon Bleu, ont délivré des rapports très satisfaisants présentant même des félicitations sur différents points examinés.

Après dix ans d'exploitation, le site voit sa fréquentation augmenter d'année en année. Afin de poursuivre les efforts engagés et de conserver une bonne qualité d'accueil, la municipalité a besoin de s'appuyer sur une stratégie de développement et de gestion sur le long terme. Dans le but de guider les élus dans les choix à prendre, il leur a été proposé un rapport présentant un bilan de l'exploitation du lac depuis son aménagement et mettant en avant les forces et les faiblesses du site mais également les opportunités à saisir grâce à une analyse AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces). Enfin, ce rapport développe plusieurs scénarii de développement selon les ressources de la collectivité (moyens financiers, humains et techniques) ainsi que les partenariats possibles et les investissements nécessaires en fonction des orientations choisies. Il propose enfin des pistes de réflexion pour une politique touristique tournée vers le centre-ville.

Toujours dans le but de gérer l'augmentation de la fréquentation du site et d'encadrer les différentes pratiques aux abords du lac, un règlement intérieur de la base de loisirs a été élaboré. Il présente les règles établies en période estivale mais également tout au long de l'année. Il donne pour chaque activité le cadre à respecter pour une utilisation raisonnée du site et une bonne cohabitation en toute sécurité entre tous les pratiquants.



GOLF DU COMMINGES

Inondations et règlement intérieur

CHIFFRES CLÉS

6 agents communaux composent l'équipe du Golf du Comminges, dont **1** agent d'accueil et **5** jardiniers. Ils sont accompagnés au quotidien par un agent référent.

L'année 2022 a comptabilisé **117** adhérents et **3 413** visiteurs ponctuels.

229 619 € de dépenses ont été consacrées au Golf du Comminges pour l'année 2022, sans compter les dépenses liées aux inondations.

141 972 € de dépenses pour la remise en état du Golf du Comminges et de la base de loisirs suite aux crues de janvier 2022 dont **82 582 €** déjà engagées.

Les objectifs de l'année

- ❖ Remise en état rapide de l'infrastructure suite aux inondations
- ❖ Clarification de la place de l'association du Golf dans le fonctionnement quotidien du site
- ❖ Cadrage de l'utilisation de cet équipement sportif auprès des usagers et sécurisation des pratiques professionnelles des agents

Les réalisations

Le début de l'année 2022 fut marqué par les inondations au Golf du Comminges et à la base de loisirs, qui se sont déroulées suite à de fortes précipitations entre le 9 et le 11 janvier 2022, causant d'importants dégâts sur ces deux infrastructures communales dont 6 680 m² de voirie et 140 mètres linéaires de clôtures et portails détruits.

Afin de réhabiliter les deux sites en vue d'une exploitation quasi-normale dans les meilleurs délais, l'identification des enjeux touchés sur la commune, les opérations à mener afin de remettre rapidement en état ces deux sites, et l'évaluation de leur coût, ont été réalisées en un mois. Ce diagnostic a été présenté en conseil municipal lors de sa séance du 24 février 2022.

Estimée pour un montant global de 141 972 € TTC, cette opération a fait l'objet d'une demande d'aide auprès des services de l'Etat, du Département et de la Région. A ce jour, sans réponse apportée par ces partenaires publics et sachant que ces deux infrastructures sont des biens non assurables, la commune a assumé seule les opérations urgentes pour une ouverture rapide du site, soit un coût total sur l'année 2022 de 82 582,05 €.

Premier règlement intérieur

Le Golf du Comminges s'est doté pour la première fois d'un règlement intérieur sur le fonctionnement de cet équipement sportif communal et l'utilisation des différentes installations du site. Il comprend également la charte et l'étiquette du Golf du Comminges rappelant le comportement à respecter et insiste enfin sur les règles de sécurité.

Cet outil permet naturellement la cohabitation des bonnes pratiques sportives entre utilisateurs mais il est également un document de référence pour les agents communaux qui mettent en œuvre les règles définies par la collectivité. Ce règlement intérieur leur donne une pleine légitimité dans les décisions à prendre sur le terrain, et leur permet de prévenir des limites de bonne conduite à ne pas dépasser et des sanctions encourues le cas échéant.

La mise en œuvre de ce règlement intérieur sera soutenue si besoin par les agents de la police municipale.

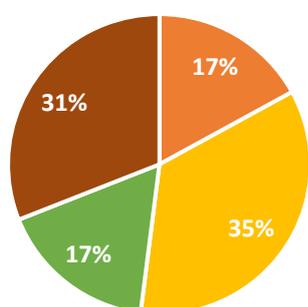
A

ANIMATIONS LOCALES ET CULTURELLES

Une année festive

CHIFFRES CLÉS

23 manifestations majeures programmées cette année dont **7** en juillet et août.



- Commémorations historiques
- Animations musicales et culturelles
- Manifestations sportives
- Fêtes locales et marchés

13 évènements, soit la moitié, organisés par la Mairie et le comité des fêtes,
6 par des associations et
4 par d'autres entités.

Les objectifs de l'année

- ❖ Proposer un programme de festivités riche destiné à différents publics notamment après la période de restriction liée au Covid
- ❖ Organiser des évènements sur l'ensemble de la commune aussi bien au lac qu'en centre-ville
- ❖ Organiser un évènement d'ampleur célébrant les 750 ans de la création de la bastide royale
- ❖ Apporter un soutien logistique et organisationnel aux associations locales

Les réalisations

L'année 2022 a été riche en festivités et évènements avec 23 manifestations majeures organisées sur la commune, sans compter les nombreux vides greniers, lotos, réceptions clubs sportifs, etc.

Les traditionnels rendez-vous comme le marché à l'ancienne, le feu d'artifice ou le festival Folkolor ont eu lieu comme à l'accoutumé. A cela, c'est ajouté des manifestations nouvelles comme le concours national de fondue à la salle des fêtes au mois de mars organisé par les Fromagers du Mont Royal, l'Open de Basket à la Grande Halle au mois d'avril organisé par le club Montréjeau Pyrénées Basket ou encore le concours de calèche au lac pour la deuxième année consécutive.

2022, a aussi été l'année de la célébration des 750 ans de la bastide royale de Montréjeau. Cette commémoration a donné lieu à un week-end entier de festivités avec un programme d'animations dense mais également des défilés en centre-ville. La journée des associations en septembre a également été reconduite pour une seconde édition.

Ces manifestations se sont étalées sur toute l'année, même si la période estivale regroupe les évènements attirant une fréquentation plus importante et des préparations plus conséquentes pour les services municipaux.

Les manifestations et diverses festivités se multiplient au fil des années, certaines se pérennisent, sollicitant davantage les services municipaux qui doivent à la fois autoriser, préparer, nettoyer, et encadrer ces évènements, mais également accompagner les associations porteuses de ces actions.

Concrètement, les services municipaux prennent en charge la rédaction des arrêtés municipaux, soit les arrêtés autorisant la manifestation ou le débit de boissons (Service Proximité), soit les arrêtés de circulation et de stationnement (Services techniques et Police municipale).

Le Service Proximité gère également la location et les mises à disposition des locaux communaux, et notamment la salle des fêtes, ainsi que le partage

de l'espace public comme la Grande Halle, la petite Halle, le boulevard de Lassus, la place Valentin Abeille, la place Bertrand Larade, etc.

La mise à disposition et l'installation du matériel tel que les tables, les chaises, les barrières, les balisages, etc. sont assurées par les services techniques.

De même, l'encadrement et la sécurisation des manifestations sont sous la compétence des agents de la Police municipale.

Enfin, l'établissement du programme des festivités et la coordination des associations sont assurés toute l'année par la référente projets de ville, tourisme et associations, en accompagnement des élus.

Les principaux évènements de l'année

	Evènements	Structures organisatrices
JANVIER	Bal musette	Comité des Fêtes
FEVRIER	Bal musette	Comité des Fêtes
MARS	Flamme Occitane	ACM Running
	Concours national de Fondue	Fromagers du Mont Royal
AVRIL	Théâtre	Comité des Fêtes
	Fête de Pâques - Fête foraine	Comité des Fêtes
MAI	Open de Basket	Montréjeau Pyrénées Basket
	Cross des écoles	Mairie de Montréjeau
JUIN	Floralies	Comité des Fêtes
	Marché des créateurs	Maison des Créateurs
JUILLET	Fête de la Musique	Comité des Fêtes
	750 ans d'histoire à Montréjeau	Comité d'organisation des 750 ans (Comité des Fêtes)
	Compétition de calèches	PACTE
	Feu d'artifice 14/07	Comité des Fêtes
	Les Chanteurs du Mont Royal	Chanteurs du Mont Royal
AOUT	Marché à l'ancienne	Comité des Fêtes
	Festival Folkolor	Association Folkolor
SEPTEMBRE	31 Notes d'Eté	Conseil départemental
	Journée des Associations	Mairie de Montréjeau
OCTOBRE		
NOVEMBRE	Armistice	FNACA
	Exposition sur les risques majeurs	C-PRIM
DECEMBRE	Marché de Noël	Comité des Fêtes
	Concours vitrines de Noël	Mairie de Montréjeau

Social et santé

C

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Première année d'ouverture

CHIFFRES CLÉS

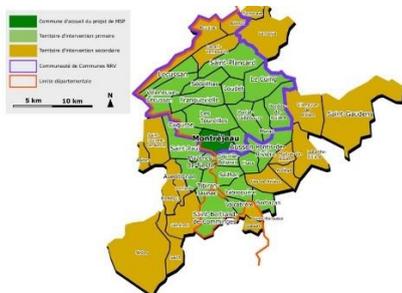
4 médecins salariés recrutés au sein du Centre municipal de Santé et **2** secrétaires médicales.

1 médecin salarié a signé le premier contrat à durée indéterminée sur le périmètre régional.

1 333 patients déclarés comme médecin traitant pour l'année 2022 dont **1 165** patients adultes et **168** patients enfants.

2 534 patients ayant eu au moins un acte de médecine générale dans l'année.

Un périmètre d'intervention au bénéfice de **46** communes.



Les objectifs de l'année

- ❖ Assurer l'offre de service tout au long de l'année, même durant la période estivale, de cette nouvelle infrastructure communale
- ❖ Pérenniser la situation des médecins salariés ayant rejoint la collectivité

Les réalisations

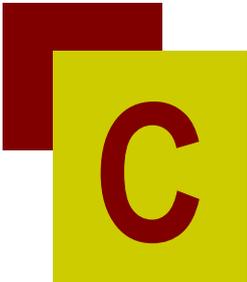
Le Centre municipal de Santé a ouvert ses portes le 13 septembre 2021, conformément à la délibération n°2021-34 du conseil municipal. Cette ouverture correspond à une volonté forte de la part de la municipalité de répondre aux besoins en soins de la population en venant en appui des médecins libéraux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire situés dans le même bâtiment.

Le fonctionnement du Centre municipal de Santé est conforme à l'article L.6323-1 du code de la santé. Il pratique le mécanisme du tiers payant mentionné à l'article L.160-10 du code de la sécurité sociale et ne facture pas de dépassements des tarifs fixés par l'autorité administrative ou des tarifs mentionnés au 1° du I de l'article L.162-14-1 du code de la sécurité sociale.

L'équipe du Centre municipal de Santé se compose de quatre médecins généralistes et de deux secrétaires médicales. Conformément à la délibération n°2021-35, la municipalité a engagé une recherche de médecins remplaçants afin de maintenir l'offre de soins proposée aujourd'hui à la population. Un médecin remplaçant a ainsi officié au sein du Centre de santé durant l'été 2022. La délibération n°2022-09 modifiant la délibération n°2021-35 permet la signature d'un contrat à durée indéterminée d'un premier médecin à compter du 8 mai 2022, et du recrutement de deux administratifs à temps plein pour une durée d'un an renouvelable à compter du 5 juin 2022.

Les missions et activités portées par cette équipe sont les consultations sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture du Centre (55h/semaine), l'accueil des consultations non programmées durant les heures d'ouverture, les visites à domicile en cas d'urgence ou l'impossibilité du patient à se déplacer, et enfin la participation des médecins à la permanence des soins ambulatoires. Une convention de partenariat organisant les modalités de prise en charge des résidents de l'EHPAD du Mont-Royal a été signée le 3 février 2022.

La commune a dû faire face depuis septembre 2021 et tout au long de l'année 2022, à une faible constatation de l'appui financier de l'Agence régionale de santé et de la Caisse primaire d'assurance maladie qui s'est élevé à 24 873 € au 31 décembre 2022 alors que les dépenses de fonctionnement constatées sont de 520 249 €.



C

ENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un nouvel élan

CHIFFRES CLÉS

70 bénéficiaires du service d'aide à domicile au 31 décembre 2022.

16 agents publics travaillant au sein du service d'aide à domicile dont 6 fonctionnaires.

52 agents publics au sein de l'EHPAD Le Mont-Royal au service de **73** résidents dont 14 en unité protégée destinée aux malades d'Alzheimer.

4 recrutements ont été réalisés dont celui de la nouvelle directrice de l'EHPAD et le poste d'infirmier coordinateur.

22 candidatures traitées pour le poste de direction de l'EHPAD et **8** candidatures pour celui de l'infirmier coordinateur.

Les objectifs de l'année

- ❖ Finaliser le transfert de compétences du service d'aide à domicile vers le SICASMIR de Saint-Gaudens
- ❖ Renouveler l'équipe d'encadrement de l'EHPAD Le Mont-Royal
- ❖ Maintenir la qualité de service rendu auprès des résidents de l'EHPAD Le Mont-Royal et de leur famille

Les réalisations

Les travaux menés depuis 2020 entre la Ville de Montréjeau et le SICASMIR en vue du transfert de la compétence optionnelle « aide et accompagnement à domicile » gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Montréjeau ont abouti en 2022 à l'adoption de délibérations concordantes par la Mairie de Montréjeau, le CCAS et le SICASMIR.

Le 22 août 2022, le Maire et la Présidente du SICASMIR se sont réunis pour finaliser les conditions de transfert. Il a été convenu que ce transfert de services ne serait pas accompagné d'un transfert de personnel, les fonctionnaires titulaires concernés intégrant les effectifs de l'EHPAD et/ou de la collectivité à partir du 1^{er} janvier 2023.

La mise en œuvre de cette procédure n'a été rendue possible qu'après accord du Conseil départemental, autorité tarifaire, dans le cadre du suivi d'autorisation et de son habilitation à l'aide sociale. Un accord de principe du Conseil départemental a été donné le 23 août 2022.

C'est dans ces conditions qu'un protocole d'accord de cession a été signé le 30 août 2022 entre la commune de Montréjeau et le SICASMIR. Le 15 septembre 2022, le Maire a signé le document d'information destiné aux bénéficiaires. Une réunion d'information a également été organisée au CCAS le lundi 26 septembre 2022 auprès de l'ensemble du personnel du service d'aide à domicile.

Ce transfert de compétences est devenu effectif le 1^{er} janvier 2023.

Concernant l'EHPAD Le Mont-Royal, la vaccination obligatoire dans le cadre des mesures gouvernementales entreprises contre le Covid-19, et les prises de position de la direction en la matière générant une situation conflictuelle durable au sein de l'équipe, n'ont pas permis de pérenniser l'équipe en place durant cette période de crise pour cet établissement public. Après un nombre de départs conséquent durant le premier semestre de l'année 2022, le recrutement de la nouvelle équipe d'encadrement s'est finalisé en novembre 2022 avec le recrutement de la nouvelle infirmière coordinatrice. La nouvelle directrice de l'EHPAD Le Mont-Royal est arrivée, quant à elle, en février 2023, après l'essai non-concluant d'une première candidate sélectionnée au regard de sa disponibilité immédiate.

Rapport d'activité publié en mai 2023

Comité de rédaction

Émilie COLOMBET, référente projets de ville, tourisme et animations

Véronique FABRE, agent comptable

Catherine LADERE, assistante de gestion administrative au service proximité

Nadine LOO, assistante de gestion administrative au service proximité

Philippe MASSON, agent de surveillance des voies publiques

Brigitte SANCHEZ, assistante de gestion administrative au service proximité

Charlotte SAULNERON, directrice générale des services

